



A Melun, le 10 mai 2022

COMPTE-RENDU DU CTL DU 21/04/2022

Le jeudi 21 avril se tenait un Comité Technique Local (CTL) spécial dédié à l'utilisation du « fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail des agents ».

Ce fonds constitue le volet n°3 de la négociation nationale du 22 octobre 2021, entre la Direction Générale et les organisations syndicales représentatives de la DGFIP. 10 millions d'euros seront donc répartis, en fonction du nombre d'agent·es par direction locale.

Pour la Seine et Marne, le budget pour « l'amélioration du cadre de vie au travail des agents » est de 146 860 €. Les actions financées doivent relever de 4 axes : cadre de vie au travail, démarche éco-responsable, sensibilisation aux innovations et responsabilités sociales de la DGFIP.

La particularité de ce CTL est que tous les projets ayant recueilli un accord majoritaire des seules Organisations Syndicales (OS) seront mis en œuvre. À défaut le budget « remonte » au plan national pour abonder celui des autres directions.

I. Entente Intersyndicale :

Au regard du sujet et de son impact sur l'ensemble des services et agent·es, l'intersyndicale Solidaires Finances Publiques 77 – CGT Finances Publiques 77 – CFDT/CFTC Finances Publiques 77 a décidé de fonctionner en unité. Seul FO DGFIP 77, absent lors du CTL, n'a pas souhaité se joindre à l'intersyndicale.

II. Méthode de travail : (historique)

En amont de ce CTL, l'intersyndicale s'est réunie avant le Groupe de Travail (GT) du 17 février 2022 afin de définir une méthode de travail commune favorisant notre unité dans l'utilisation de ce fonds au bénéfice de l'ensemble des agent·es.

Notre souci premier, à l'heure où les collectifs de travail sont fragilisés, était de faire profiter collectivement l'ensemble des agent·es de cette enveloppe.

Au regard des remontées des agent·es faites sur Ulysse 77 (questionnaire DDFIP 77) mais aussi lors de nos différentes rencontres, il apparaît que les espaces de détente aménagés, la mise à disposition de mobiliers de jardin, table de ping-pong, baby-foot, de séances de sophrologie ont été particulièrement sollicités par de nombreux agent·es.

Par ailleurs, dans les propositions émanant du questionnaire, l'intersyndicale a automatiquement exclu les dépenses entrant dans le champ d'autres budgets tels que la Dotation Globale de Fonctionnement, du CHSCT ou du CDAS, par exemple : dépenses de tri sélectif, parking à vélo, gourdes...

Ainsi lors du GT du 17 février 2022, l'intersyndicale a présenté à la Direction son analyse et les propositions majoritaires des agent·es.

Ces propositions ont été retenues et classées par ordre de priorité selon la faisabilité du projet.

À l'issue de ce GT, la Direction a établi les projets de dépenses et les différents devis. Ces projets ont été ensuite adressés aux gestionnaires des différents sites.

Pour un dernier ajustement, le 8 avril 2022 a eu lieu un second GT, au cours duquel la Direction nous a présenté la possibilité de mise en œuvre de ces projets ainsi que leur chiffrage.

L'intersyndicale a fait part de son étonnement face à des devis aux montants excessifs : 356 € un parasol, 456 € une plante stabilisée de 90 cm, la végétalisation du patio à Meaux à plus de 11 000 €... Et a émis quelques réserves sur les fournisseurs sollicités : Amazon par exemple.

La Direction nous indique être dépendante des marchés publics et doit prioritairement avoir recours à l'UGAP (Union des Groupements des Achats Publics). De plus, selon elle, la qualité des produits « garantit une utilisation sur la durée ».

Quant au recours à Amazon, la Direction a vite abandonné cette idée au regard de notre argumentaire sur l'évasion fiscale...Et la dépense pour le patio de Meaux a été revue à la baisse ainsi que d'autres dépenses telles que celles concernant les plantes dites « stabilisées ».

III. Le CTL du 21 avril 2022 :

Pour ce dernier CTL présidé par M. Valès, la Direction a plutôt bien joué le jeu en suivant les remontées des agent·es et projets soumis par les organisations syndicales afin d'aboutir à la mise en place des différents aménagements.

Cependant l'intersyndicale a rappelé à la Direction que cette enveloppe de 146 860€ est loin de répondre aux attentes des agent·es en matière de pouvoir d'achat : seule une revalorisation immédiate et conséquente du point d'indice avec un rattrapage des pertes subies est attendue.

L'intersyndicale a aussi rappelé que les vrais besoins des agent·es sont de pouvoir exercer leur mission de service public. Pour cela, elle demande l'arrêt des suppressions d'emplois, des restructurations de service, du Nouveau Réseau de Proximité, de la démétropolisation, de la privatisation de nos missions mais aussi des outils informatiques performants ainsi que du temps pour pouvoir se former.

Il a donc été retenu après quelques réajustements matériels et budgétaires les projets suivants :

Site	Effectifs	SoCle espace détente	Machine à dosettes	SoCle mobilier de jardin	Baby-Foot	Table Ping-Pong	Fauteuil relaxant	Sophrologie	Divers	Observations
Bray-sur-Seine	7			1						Fermeture en 2023
Chelles	39	1		1	1					
Coulommiers	76	1		2					Nichoirs+ luminothérapie	
Fontainebleau	64	1		0	1				2 bancs extérieurs + amélioration espace cantine	Pas de pack extérieur complet / demande 2 bancs extérieurs
Lagny Delambre	90	2		1					Claustras	Local à définir
Lagny Saint Denis	29	1		1						
Meaux	230	2		0	1				Végétalisation + travaux local archives	Voir si aménagement du patio possible
Melun amendes	17		1							
Melun Chamblain	52	1							Achat 1 table extérieur et 3 parasols + 3 pieds de parasols	

Site	Effectifs	Socle espace détente	Machine à dosettes	Socle mobilier de jardin	Baby-Foot	Table Ping-Pong	Fauteuil relaxant	Sophrologie	Divers	Observations
Melun cité	324	6							travaux espace bâtiment B – 2 enceintes	
Melun paierie	24		1						Plantes	
Melun Thiers	162							1		
Montereau	60	1		1		1			2 claustras	
Nemours	22			1			1		2 fauteuils + travaux terrasse avec 1 banc extérieur	
Noisiel	48	1							1 parasol +1 pied + travaux (cloisons, electricité) pour espace détente	
Provins	42	1			1					
Roissy	44	1		1	1					
Savigny	9		1						1 cafetière multidose + 1 siège massant	

Détail des socles :

SOCLE ESPACE DÉTENTE	SOCLE MOBILIER DE JARDIN
2 fauteuils 2 poufs 1 Banquette 2 places 1 Table basse 1 Cafetière multidoses + 1 stock de dosettes 1 enceinte musicale bluetooth Fauteuil massant 1 plante stabilisée	Table pique-nique forestier Banc forestier Parasol carré 2mx2m Pied de parasol

Enfin, nous avons demandé à la Direction de respecter ses obligations en tant qu'employeur, et de respecter ainsi ses engagements évoqués lors du GT du 17/02/2022 afin de prendre en charge dans un délai raisonnable les dépenses non-retenues au regard d'autres budgets tels que celui du CHSCT ou de celui de la Dotation Globale de Fonctionnement.